

MAIRIE DE VERANNE

1, place de la mairie - 42520 VERANNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

COMPTE- RENDU

Présents :

Mesdames BESSET-CHAVE Anne, BOURRIN Sophie, DUMAS Viviane, MAZOYER Martine ;

Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, LAFERTIN Noël, MAGNARD Fabrice, MARLHES Cyril, ROUDON Gabriel ;

Excusés : Mme BRIAS Geneviève (pouvoir à Mme BOURRIN Sophie), Mme DAPVRIL Pascale (pouvoir à Mr BOREL Michel), Mme MEILLER Caroline (pouvoir à Mme DUMAS Viviane), Mr TROUVE Martial (pouvoir à Mr BRIAS Bernard) ;

Absent : Mr RAYNARD Daniel.

1. **Compte Rendu du 6 mars 2018**

Le compte-rendu du 6 mars est approuvé à l'unanimité.

2. **BUDGET PRINCIPAL**

a. Vote Compte administratif et Compte de Gestion

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 COMMUNE VERANNE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		222 943,41		79 140,11		302 083,52
Opérations de l'exercice	299 258,21	172 689,36	447 279,07	575 422,61	746 537,28	748 111,97
TOTAUX	299 258,21	395 632,77	447 279,07	654 562,72	746 537,28	1 050 195,49
Résultats de clôture	96 374,56		207 283,65		303 658,21	
Restes à réaliser	94 869,35	30 274,00			94 869,35	30 274,00
TOTAUX CUMULES	31 779,21		207 283,65		239 062,86	
RESULTAT DEFINITIF					239 062,86	

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal, après comparaison du compte administratif et du compte de gestion du budget principal, approuve à l'unanimité des présents les comptes (administratifs et de gestion) de l'exercice 2017.

b. Affectation du résultat

Au regard du compte administratif, le budget communal présente les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement de 207 283,65 €
- un excédent d'investissement de 96 374,56 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (**compte RI 1068**) : **120 000,00 €**
- Affectation en recettes de fonctionnement (**compte RF 002**) : **87 283,65 €**
- Affectation en recettes d'investissement (**compte RI 001**) : **96 374,56 €**

c. Vote des taux de la Taxe d'Habitation et des taxes foncières

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux. Les taux maintenus sont donc les suivants :

Taxes locales	Vote 2017	Vote 2018
Taxe d'habitation	9,90 %	9,90 %
Taxe sur le Foncier Bati	11,75 %	11,75 %
Taxe sur le foncier Non Bâti	40,80 %	40,80 %

d. Vote du Budget Primitif

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2018	Libellé Opération	BP 2018
011 – Charges de gestion générale	202 150,00	70 – Produits de services...	40 339,00
012 – Charges de personnel et frais assimilés	223 509,00	73 – Impôts et taxes	359 554,00
014 – Atténuations de produits	4 000,00	74 – Dotations et participations	120 068,95
65 – Autres charges courantes	71 070,00	75 – Autres produits gestion courante	20 500,00
66 – Charges financières	17 000,00	77 – Produits exceptionnels	2 000,00
67 – Charges exceptionnelles	6 215,00		
023 – Virement à la section d'investissement	79 466,38		
022 – Dépenses imprévues	10 000,00	002 – Excédent d'exploitation reporté	87 283,65
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 335,22	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	631 745,60 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	631 745,60 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2018	Libellé Opération	BP 2018
Op 11 – Voiries Diverses	119 026,22	10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	21 281,69
Op 12 – Matériels et mobiliers	16 360,78	13 – Subventions d'investissement	142 724,00
Op 13 – Bâtiments Communaux	15 500,00	16 – Emprunts et dettes assimilées	24 231,79
Op 24 – Presbytère	5 778,30		
Op 26 – Plan d'urbanisme	19 627,00		
Op 28 – Aménagement RD34 / VC2	3 792,00		
Op 29 – Cheminement Doux	2 000,00		
Op 31 – Cimetière	31 000,00		
Op 32 – Aménagement Aire de jeux	180 000,00		
Op 31 – Plateau de sécurité	35 000,00		
16 – Remboursement emprunt	58 998,20		
204 – Subventions d'équipement versées	6 331,14	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	120 000,00
21 – Immobilisations Corporelles	2 000,00	021 – Virement de la section de fonctionnement	79 466,38
020 – Dépenses imprévues	5 000,00	001 – Excédent d'investissement reporté	96 374,56
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 335,22
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	502 413,64 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	502 413,64 €

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des présents, la proposition de budget Principal Primitif 2018 ci-dessus.

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

a. Vote Compte administratif et Compte de Gestion

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ASSAINISSEMENT VERANNE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		85 258,74		143 336,11		228 594,85
Opérations de l'exercice	36 210,58	20 481,33	35 890,24	80 573,18	72 100,82	101 054,51
TOTAUX	36 210,58	105 740,07	35 890,24	223 909,29	72 100,82	329 649,36
Résultats de clôture	69 529,49		188 019,05		257 548,54	
Restes à réaliser	170 916,49	89 810,00			170 916,49	89 810,00
TOTAUX CUMULES	-11 577,00		188 019,05		176 442,05	
RESULTAT DEFINITIF					176 442,05	

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal, après comparaison du compte administratif et du compte de gestion du budget assainissement, approuve à l'unanimité des présents les comptes (administratifs et de gestion) de l'exercice 2017.

b. Affectation du résultat

Au regard du compte administratif, le budget assainissement présente les résultats suivants :

- un excédent de fonctionnement de 188 019,05 €
- un excédent d'investissement de 69 529,49 €
- un besoin de financement en investissement de 11 577,00 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (**compte RI 1068**) : **100 000,00 €**
- Affectation en recettes de fonctionnement (**compte RF 002**) : **88 019,05 €**
- Affectation en recettes d'investissement (**compte RI 001**) : **69 529,49 €**

c. Vote du Budget Primitif

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2018	Libellé Opération	BP 2018
011 – Charges de gestion générale	29 100,00	70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services...	55 000,00
012 – Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00		
66 – Charges financières	4 000,00		
67 – Charges exceptionnelles	4 500,00		
023 – Virement à la section d'investissement	76 804,69		
022 – Dépenses imprévues	2 000,00	002 – Excédent d'exploitation reporté	88 019,05
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 422,34	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 807,98
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	147 827,03 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	147 827,03 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opération	BP 2018	Libellé Opération	BP 2018
10004 – Travaux Divers	30 000,00	10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 460,44
10005 – Assainissement Chemin du jeu de BouleE	40 000,00	13 – Subventions d'investissement	89 810,00
10008 – STEP de Nurieux	190 000,00		
10009 – Lagune du Bourg	67 218,98		
10010 – Travaux Programme Rapport IRH	15 000,00	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	100 000,00
16 – Remboursement emprunt	5 000,00	021 – Virement de la section de fonctionnement	76 804,69
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 807,98	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 422,34
020 – Dépenses imprévues	4 000,00	001 – Excédent d'investissement reporté	69 529,49
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	356 026,96 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	356 026,96 €

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des présents, la proposition de budget d'assainissement Primitif 2018 ci-dessus.

4. Attribution Marché : Réfection des allées du cimetière

La solution retenue pour supprimer le ravinement des allées à chaque forte pluie, est la réalisation d'un tapis d'enrobé chaud de 120 kg/m². Monsieur le Maire propose un devis de BUFFIN TP pour une somme de 28 480,04 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour attribuer les travaux à l'entreprise Buffin TP.

5. Modification du Statut de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR) – GEMAPI

Le conseil communautaire du 26 février 2018 a modifié les statuts de la CCPR, afin de se mettre en conformité avec la loi NOTRe par rapport à la prise de compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018.

Le conseil donne un avis favorable au changement des statuts de la CCPR.

6. Abandon de créance

Suite à une facturation trop tardive (2017 au lieu de 2011), la commune est conduite à accepter une prise en charge de la facture titrée à 3 000 € (Titre n°15/2017) l'année dernière. Un abandon de créance doit donc être fait.

Le Conseil municipal vote l'abandon de créance de 1 500 € pour le titre n°15 de 2017.

7. Convention Assistante Maternelles

La convention des assistantes maternelles n'a pas été réactualisée depuis 2013. Or plusieurs articles ne sont plus conformes au vu de la situation actuelle (ex : salle des associations et non plus le périscolaire). Le maire présente les modifications à effectuer (lieu, le nombre d'adultes et d'enfants possible...).

Le conseil donne l'autorisation au Maire afin de signer la nouvelle convention avec le Relais des Assistantes Maternelles de la CCPR.

8. Renouvellement contrat machine à affranchir

Le contrat de location et d'entretien avec Pitney Bowes est arrivé à son terme. Le conseil municipal décide de le renouveler et autorise le maire à signer le contrat pour un montant de 75,73 € HT par trimestre sur une durée de 20 trimestres.

9. Subvention Association (Label Centenaire)

Une subvention de 500 € est votée et accordée à l'Association Notre Histoire pour avance de frais relatifs à la préparation de l'évènement sur le Centenaire 1918.

Questions Diverses

- **Programme travaux Réseau AEP** : En 2018, les travaux de remplacement de la colonne d'eau sur la RD 34 seront réalisés par la CCPR. En 2019, les travaux seront effectués sur le tronçon de la Route de Maclas entre la Rue du Drevet et le grand Chemin. Enfin en 2020, les travaux s'effectueront au Buisson.
- **DIA** : Le maire informe les conseillers d'une demande d'intention d'aliéné. La mairie n'a pas utilisé son droit de préemption.
- **Ecole** : La fibre a été installée avec NordNet. L'accès à internet donne satisfaction. Nous sommes en attente de devis pour le remplacement du téléphone.
- **Les Gens du voyage** : Afin de régler des problèmes d'hygiène et de gestion des déchets, le Maire a mis à disposition un container pris en charge par la commune.
- **Contentieux – Affaire CORNET** : Monsieur CORNET J-Y est relaxé des faits d'exploitation d'une installation classée sans dépôt d'une déclaration préalable.
- **Contentieux – Affaire BRAVI/JACQUET** : La requête de Mr et Mme BRAVI a été rejetée et condamne à payer à la commune un montant de 1 200 € suite au jugement.

La séance est levée à 22h50

Prochaine séance le 29 mai 2018

Secrétaire de Séance
Martine MAZOYER